

Montreuil, le 19 février 2025

Loi d'orientation agricole : non à l'adoption d'un texte qui sacrifie l'avenir de notre agriculture et de notre alimentation

Le processus de la loi d'orientation agricole arrive à son terme à la suite de la commission mixte paritaire conclusive organisée ce 18 février au soir. Après plus de deux ans de travaux - marqués par des concertations, de multiples versions du projet de loi, une réorientation en réponse aux mobilisations agricoles, une dissolution et une censure gouvernementale -, la procédure a connu une accélération brutale ces dernières semaines pour viser un vote in extremis avant le Salon international de l'agriculture. Le résultat : une loi vidée de ses intentions initiales et dangereuse pour notre souveraineté alimentaire, notre santé et la protection de l'environnement. Le Collectif Nourrir appelle les députés et les sénateurs à rejeter ce texte.

Initialement destiné à répondre aux défis majeurs du renouvellement des générations agricoles et de la transition, le projet de loi d'orientation agricole a renoncé à son objectif. Le texte introduit des concepts comme celui "d'intérêt général majeur" ou de "principe de non régression" de la souveraineté alimentaire qui alimentent une opposition factice et nocive entre agriculture et environnement. Il ne contribue en rien à l'évolution du parcours à l'installation et à la transmission, pourtant indispensable pour accroître le nombre de paysans et paysannes dans nos territoires. Sous prétexte de simplification, il entraîne également des reculs majeurs pour le maintien et la qualité de nos sols, de nos ressources en eau et de la biodiversité, qui conditionnent pourtant notre souveraineté alimentaire.

Renforcées lors de passage au Sénat, les priorités de la LOA sont donc claires : compétitivité, productivisme et exportation. En creux, peu importe si ces orientations se feront au détriment des agriculteurs et des agricultrices, de leur revenu, de leur santé et de leurs capacités de production à moyen terme dans un environnement dégradé. Une poignée de députés et de sénateurs se sont mobilisés pour relayer les inquiétudes des paysans, des citoyens et de l'ensemble de la société civile. Ils ont ainsi pu réintroduire l'objectif de 21% de surface agricole utile en agriculture biologique, élément qui reste largement insuffisant pour sauver un projet de loi qui au final sacrifie le futur de notre agriculture et de notre alimentation.

Il est faux de dire que ce texte répond aux principales préoccupations des agriculteurs. Il ne fait rien pour leur assurer un revenu juste. Il ne propose rien pour leur permettre de s'adapter et

d'atténuer les effets du changement climatique dont ils sont parmi les premières victimes¹. Il n'inclut pas l'impératif d'une régulation foncière pourtant déterminante pour installer une nouvelle génération. Il permet de déroger massivement au droit de l'environnement. Il ne permettra pas non plus d'assurer l'accès à une alimentation saine, diversifiée et durable, produite sur leur territoire par des paysans nombreux, aux citoyens. Ils ont pourtant été plusieurs dizaines de milliers ces derniers jours à interpeller les parlementaires dans ce sens.

C'est pourquoi le Collectif Nourrir appelle les députés et les sénateurs à rejeter le texte qui sera soumis à leur vote cet après-midi et demain. Le gouvernement et les parlementaires doivent enfin s'atteler à la construction de textes structurants permettant de répondre de manière cohérente aux multiples crises qui touchent notre agriculture et notre alimentation.

Contact presse

Claire Gittinger

 +33 (0)7 57 45 68 96

 claire.gittinger@collectifnourrir.fr

¹ Selon un [sondage réalisé par BVA Xsight pour le Collectif Nourrir publié en 2024](#), 62% des agriculteurs estiment que la transition écologique est une nécessité et 23% considèrent même qu'il s'agit d'une opportunité."